

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 1^{er} mars 2007

CG 07/1^{ère}/I-24

RELOGEMENT DES SERVICES

Lors de l'examen du budget primitif de 2006, je vous ai présenté, après l'avis favorable du Comité de Pilotage et du Comité Technique Paritaire, le projet de relogement de nos services dont nous avons adopté le déroulement prévisionnel, ainsi que l'évaluation du coût avec la programmation financière correspondante.

Je vous rappelle que cette opération consiste à regrouper l'ensemble de nos services, sur le site Montauriol, qui deviendra ainsi la **Cité Administrative Départementale**, à l'exclusion de la D.S.D. qui reste, pour l'instant, allées Mortarieu.

Pour mener à bien cet important investissement, nous avons confié la maîtrise d'oeuvre au Groupement BETEREM Ingénierie, LABORIE Architecte, Cabinet MAJOREL, GAMBAC Acoustique et demandé, à Monsieur Roger TAILLIBERT, de nous assister pour assurer le respect et la cohérence architecturale de l'ensemble.

La restructuration proprement dite du bâtiment existant et les différentes extensions qui constituent le bâtiment principal, nous permettront de disposer de 11 164 m² de surface hors oeuvre nette et de 373 postes de travail.

De plus, le programme global prévoit la construction d'un bâtiment social comprenant une crèche-halte garderie pour 30 enfants, un restaurant pour le personnel, des archives, des locaux techniques ainsi qu'un parking extérieur le long du Tescou.

Déroulement de l'opération :

Bâtiment principal :

- le permis de construire a été déposé le 7 juin 2006 et obtenu le 22 juin 2006,
- l'appel d'offres des travaux réparti en 15 lots a été lancé le 13 octobre 2006 et les entreprises ont déposé leurs offres le 4 janvier 2007.

La commission d'appel d'offres a attribué les 15 lots.

Les entreprises retenues par les commissions d'appel d'offres des 15 janvier, 5 et 19 février 2007 sont :

LOT	NATURE DES TRAVAUX	ATTRIBUTAIRE	OFFRE DE BASE (HT)	OPTION	TOTAL en €HT
1	Gros-oeuvre Terrassement Fondations spéciales	SOCOTRAP	4 144 981,48	12 975,87	4 157 957,35
2	Étanchéité – Zinguerie - Terrasses	SOULIE et Cie	639 462,12		639 462,12
3	Menuiserie Alu – Verrières – Volets roulants	POUX	680 428,81	116 685,75	797 114,56
4	Serrurerie	SAHUGUEDE	140 234,00	1 872,00	142 106,00
5	Plâtrerie – Cloisons sèches	LAGARRIGUE	180 305,21		180 305,21
6	Faux plafonds	LAGARRIGUE	638 394,82	- 58 440,04	579 954,78
7	Cloisons démontables - Stores	ORION	422 755,00		422 755,00
8	Menuiseries bois	BATTUT	591 046,04	4 806,16	595 852,20
9	Sols durs - Faïence	LAGARRIGUE	238 617,96		238 617,96
10	Sols souples – Faux plancher	SOL FRANCAIS	458 222,87		458 222,87
11	Peinture	ROUDIE	369 840,25	1 637,10	371 477,35
12	Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires	TEMPERIA	1 502 516,43		1 502 516,43
13	Électricité courants forts	INEO	1 410 169,50	54 441,22	1 464 610,22
14	Électricité courants faibles	INEO	665 266,58	67 765,80	733 032,38
15	Appareils élévateurs	KONE	284 406,00	7 500,00	291 906,00
	TOTAL		12 366 647,07	209 243,56	12 575 890,93

Compte tenu des procédures administratives de passation des marchés, l'ordre de service de démarrage des travaux devrait être délivré mi mars pour un démarrage effectif sur chantier début avril.

Le planning des travaux prévoit les délais suivants :

- 1ère phase : 16 mois – mise à disposition des bâtiments neufs dans 12 mois soit avril 2008 et des restructurations 4 mois plus tard soit août 2008 ;
- 2ème phase : 8 mois – mise à disposition des locaux en mai 2009 ;
- 3ème phase : 5 mois – mise à disposition des locaux en décembre 2009.

Au préalable, nous avons déplacé plusieurs services dans le cadre d'une opération tiroir, pour mise à disposition des locaux aux entreprises.

En outre, comme vous avez pu le constater, la voie d'accès impasse de l'Héritage a été déplacée, les travaux correspondants ont été réalisés en janvier et février 2007, conformément au plan global d'aménagement, afin de permettre la faisabilité de la construction de l'extension du bâtiment principal.

En ce qui concerne le bâtiment social, conformément à la réglementation en vigueur, le programme technique détaillé a été élaboré par nos services.

Le concours d'architecture a été lancé le 30 octobre 2006. Les candidatures ont été reçues le 7 décembre 2006.

Le jury de concours composé des membres de la Commission d'Appel d'Offres, du Président de la Commission des Finances, du 8ème Vice-Président, de 5 architectes et ingénieurs ainsi que de 3 personnes désignées, s'est réuni le 17 janvier 2007, a examiné 28 candidatures et retenu :

- cabinet Gelin et Lafon Paris
- cabinet De Santi Zoppis Lafon Montauban
- cabinet Taillibert Paris
- cabinet Salomon atelier R et C architecture Montauban
- cabinet Laborie Toulouse

Les 5 équipes d'architectes devront nous remettre leur esquisse pour fin avril 2007 ; ce qui nous permettra d'effectuer le choix du projet fin mai 2007.

Les études de faisabilité du parking extérieur sont en cours afin de s'inscrire dans le plan et le déroulement global de réalisation.

Conformément à notre délibération du budget 2006, je vous propose d'inscrire un crédit de paiement de **3 070 000 €** sur l'article 231311, sous fonction 0202, portant ainsi nos crédits disponibles pour cette opération à 15 070 000 €, soit la totalité des crédits nécessaires au financement du bâtiment principal, rénovation et extension, évalué, je vous le rappelle à 12 600 000 €HT, soit 15 070 000 €TTC.

Le reste des financements, soit 5 262 400 € sera inscrit, comme prévu sur 2008 (2,888 M €), 2009 (1,9744 M €) et 2010 (0,4M €).

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président relative à l'avancement des travaux relatifs au relogement des services à l'Hôtel du département :
 - attribution des marchés aux entreprises par la commission d'appel d'offres des 15 janvier, 5 et 19 février 2007,
 - démarrage effectif des travaux début avril 2007,
 - bâtiment social : concours d'architecture en cours ; choix du projet fin mai 2007,
 - études de faisabilité du parking extérieur en cours afin de s'inscrire dans le plan et le déroulement global de réalisation de l'opération immobilière ;
- Inscrit un crédit de paiement de 3 070 000 € sur l'article 231311, sous-fonction 0202, portant ainsi les crédits disponibles pour cette opération à 15 070 000 € TTC, soit la totalité des crédits nécessaires au financement du bâtiment principal, rénovation et extension ;
- Précise que le reste des financements, soit 5 262 400 € sera inscrit, comme prévu sur 2008 (2,888 M €), 2009 (1,9744 M €) et 2010 (0,4M €).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,